









FORMATION CONTINUE

CAS HES-SO EN SOINS DE CARDIOLOGIE

Développer ses compétences pour accompagner les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë.



CAS HES-SO EN SOINS DE CARDIOLOGIE

Généralités

La Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), en partenariat avec les directions de soins de l'hôpital fribourgeois (HFR), du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), organise un CAS HES-SO en soins de cardiologie de 15 crédits ECTS.

Ce CAS offre un approfondissement professionnel du domaine de la cardiologie qui vise le développement des compétences spécifiques lors de l'accompagnement des patient-e-s souffrant de problèmes cardio-vasculaires dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë.

Les diagnostics et actes thérapeutiques de plus en plus spécifiques et la diversification des gestes médicaux hautement spécialisés sont à l'origine d'une complexification de l'accompagnement infirmier dans ce domaine. L'infirmier-ère en cardiologie est un maillon essentiel pour la sécurité des patient-e-s. Les décisions que l'infirmier-ère est amené-e à prendre dans un environnement pouvant changer rapidement, demandent la mise en œuvre de compétences combinant de hautes connaissances physiopathologiques et techniques, une maîtrise de l'évaluation clinique systématique, ainsi qu'une habileté de communication dans une équipe interdisciplinaire. Afin d'appliquer son rôle unique et central de défense du patient dans un environnement hautement technique, l'infirmier-ère doit être capable d'établir une relation de confiance avec le ou la patiente et ses proches dans un laps de temps très bref.

Compétences visées

Les compétences spécifiques à développer dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë du domaine de la cardiologie sont :

- Concevoir, réaliser et évaluer les interventions infirmières spécifiques auprès de patient-e-s souffrant de problèmes cardio-vasculaires.
- Développer un accompagnement spécifique du patient, de la patiente et de ses proches.
- Maîtriser l'environnement technologique de la cardiologie.
- Démontrer, de manière continue, un engagement pour le développement de sa pratique professionnelle et interdisciplinaire.

Contenu de la formation

Le CAS HES-SO en soins de cardiologie comprend 3 modules.

- Module 1 (5 crédits ECTS)
 - Accompagnement spécifique lors de la phase d'investigations diagnostiques pour un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.
- Module 2 (5 crédits ECTS)

Accompagnement spécifique dans la phase aiguë d'un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.

Module 3 (5 crédits ECTS).

Accompagnement spécifique dans la prévention, réadaptation et éducation thérapeutique d'un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.

La formation se déroule sous forme de cours théoriques et pratiques.

Public-cible

La formation s'adresse aux professionnel-le-s de la santé qui souhaitent développer leurs compétences spécifiques, consolider leur pratique et augmenter leur possibilité de mobilisation et de transfert de connaissances dans le domaine des soins en cardiologie.

Organisation et certification

La formation comprend 27 jours de cours répartis sur une période de 12 à 18 mois. La durée totale de la formation est au maximum de 24 mois, validations comprises. Le CAS HES-SO en soins de cardiologie représente 15 crédits ECTS.

Les participants-e-s qui suivent l'intégralité de la formation - et réussissent la validation de tous ses modules - obtiennent un Certificate of Advanced Studies HES-SO en soins de cardiologie reconnu par la HES-SO.

CAS HES-SO EN SOINS DE CARDIOLOGIE

Les modules peuvent être suivis et validés indépendamment; dans ce cas, une attestation des crédits acquis est délivrée par la Haute école de santé Fribourg.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant. La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un Bachelor of Science en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent
- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine des soins en contact avec des patient-e-s adultes souffrant de pathologie cardiaque (investigation, aiguë, post aiguë) et travailler au moins à un taux de 50%.
- Pour les personnes ne bénéficiant pas des titres requis, un dossier de candidature peut être déposé selon la procédure d'admission sur dossier. Des frais relatifs à l'admission sur dossier sont spécifiés sur le site internet de la HEdS-FR.
- Réaliser les prérequis, soit: 15 jours avant de débuter le CAS (intégral ou module), fournir les documents suivants :
 - certificat : Basic Life support (BLS) + Automated External Defibrillator (AED) valide
 - attestation de réussite du test de E-learning « Troubles du rythme »
 - ainsi qu'une mise à jour de l'anatomie et de la physiologie du système cardiovasculaire

Dates et lieux de formation

Un calendrier détaillé des dates et lieux de cours est encarté dans le dépliant ou publié sur le site de la Haute école de santé Fribourg : www.heds-fr.ch > Formation continue. Les cours seront répartis sur les quatre sites partenaires en fonction du programme.

Inscription, conditions et coûts

L'inscription se fait auprès de la HEdS-FR (site administratif), au moyen du bulletin d'inscription en ligne sur le site internet.

Les informations détaillées pour le test de E-Learning « Troubles du rythme » sont fournies par courrier après réception du dossier de candidature.

Les frais de la formation, les conditions et le délai sont précisés sur le site internet www.heds-fr.ch > Formation continue.

L'inscription aux journées de formation continue issues du CAS est possible en cours d'année.

Conditions de désistement

Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la HEdS-FR (site administratif), même si le ou la candidate renonce à suivre la formation.

Le paiement des sessions (CAS, modules, journées) se fait dès réception de la facture, au plus tard avant le début de la formation.

Remboursement des frais d'écolage :

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg. La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.
- En cas de désistement entre la décision d'admission et deux semaines avant le début des cours, 50% de l'écolage est dû à la HEdS-FR.
- En cas de désistement dans les deux semaines précédant les cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

CAS HES-SO EN SOINS DE CARDIOLOGIE

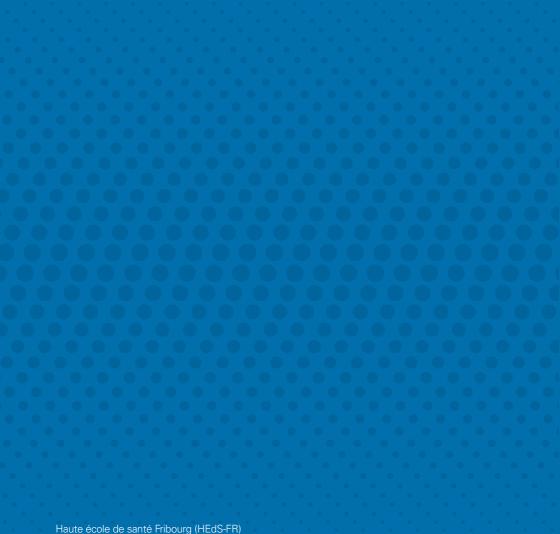
Renseignements

Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR) Secrétariat de la Formation continue Route des Cliniques 15 1700 Fribourg Tél. +41 (0)26 429 60 25

Courriel: formationcontinue.heds@hefr.ch

www.heds-fr.ch

Sous réserve de modification © HEdS-FR, 07.07.2016 – RDU/NGI



Hochschule für Gesundheit Freiburg

Rte des Cliniques 15 CH-1700 Fribourg/Freiburg T. +41 (0)26 429 60 00 www.heds-fr.ch